

Blain Savenay St-Etienne Guémené

Un peu de mieux dans le pire !

● Sud a exigé des négociations sur la sécabilité, la prime d'équipe, les comblements de poste. Le lendemain, la CGT en faisait de même ● Nous avons obtenu quelques garanties ainsi que des reculs des objectifs de la direction. ● Restent les nouveaux services... et la fin du « fini/parti » ● Quant au droit syndical, il subit une vraie attaque. Mais nous riposterons !

● 11 semaines de séca en moins !

L'annonce de la sécabilité de gestion sur toute la plaque tardait. Non pas qu'on crève d'envie d'en faire de la séca, mais Sud ne comptait pas laisser passer l'occasion de revoir à la baisse la copie de la direction. On nous lobotomise à longueurs de médias postaux ou d'ETC sur la « nécessité de s'adapter », et que la sécabilité sert à « pallier à la baisse de trafic et à disposer de périodes de congés ». Ah bon ? La séca sert à poser des congés ? La séca permet d'avoir davantage de congés quand on les demande ?

NON ! C'est le rapport de force des travailleuses qui a forcé le patronat à accepter l'idée des congés payés et c'est l'embauche de saisonniers qui a permis, pendant des décennies à La Poste, de remplacer les absences pour congés ! D'ailleurs, beaucoup de salariées de La Poste sont d'anciens saisonniers...

La sécabilité de gestion sert à faire des économies de gestion, point barre ! C'est-à-dire « réduire la masse salariale » en la comprimant. Comme dans un régime... Sauf que nos salaires ressemblent à de la peau sur les os... Donc quand La Poste parle de masse – grasseuse – salariale, à Sud, on estime que cette politique est insoutenable ! D'où cette demande de négociations sur la séca, la prime et les comblements, car tout est lié.

Sud continue de dénoncer le système de primes, qui revient à dire que cette rétribution, faut la mériter ! Si



nous revendiquons le 2.1 grade de base ainsi que le 13^{ème} mois, ce n'est pas du dogme, c'est pour la reconnaissance de la pénibilité et des richesses que nous produisons et que La Poste ne partage pas... M'enfin, comme nous n'avons que cette foutue prime à nous mettre sous la dent (en

attendant qu'un jour peut-être une vraie mobilisation nationale de tous les postières-ers fonctionne sur les salaires), on a négocié sur le sujet.

Enfin, dur dur d'arracher des comblements de poste, car La Poste mise sur les départs en retraite pour... ne pas remplacer les collègues. C'est comme ça qu'elle supprime 8 000 emplois en moyenne par an depuis 2002. On vous laisse calculer la boucherie sociale (réponse au verso)... Pourtant un collègue non remplacé signifie davantage de tournées à découvert, de séca inopinée, bref tout ce qu'on déteste et qui entame notre santé physique et mentale...

Résultats des négociations : on a arraché du mieux !

A Blain : 5 semaines de sécabilité de gestion (au lieu de 7), 367.5 euros de prime (au lieu de 300), les deux départs en retraite en 2015 seront comblés.

A Savenay : 6 semaines de sécabilité de gestion (au lieu de 8), 367.5 euros de prime (au lieu de 300). Il y aura 2 appels à candidature et un emploi d'avenir en 2015 pour combler les départs.

A St Etienne : 10 semaines de sécabilité de gestion (au lieu de 12). 450 euros de prime. Comblement de l'agent muté. Le départ en retraite sera comblé par du CDD... La Poste attend la réorg' de 2016 pour le combler ou non. Un agent de St-Etienne prévenu en vaut deux : nous savons déjà qu'il nous faudra lutter pour défendre nos emplois l'année prochaine !

A Guémené : 10 semaines de sécabilité de gestion (au lieu de 11). 450 euros de prime. Pas de comblement à venir. Au contraire, la direction nous certifie qu'il y aurait trop de personnel... Doit-on en rire ? Comment peut-on nous dire qu'il y a trop de monde dans ce bureau et que pourtant il faudrait se taper 40 jours de séca ou des doubles tournées ?

● Catalogue Fatigant L!

Sud avait à cœur de porter ce que vous pensez des nouveaux services, particulièrement des « faciléos » (catalogues Temps L, questionnaire GRDF...). Facteur c'est un métier de distributeur, pas de démarcheur à domicile, ni de commercial. Nous ne sommes ni qualifiés, ni formés, ni payés comme tel, nous n'avons pas choisi ce métier pour le faire, et enfin la population que nous croisons tous les jours à confiance en nous, et ne comprendrait pas que l'on vende l'image de La Poste pour faire du porte à porte !

Pourtant nous sommes obligés – et bientôt objectivés ? - de nous coltiner ces activités qui représentent un changement dans l'organisation et les habitudes de travail, avec des conséquences non évaluées. C'est aussi une charge de travail supplémentaire ni normée, ni reconnue.

Cette violation de notre intégrité - faussement vendu comme une alternative à la baisse de trafic - est tout bénéf' pour l'entreprise. Les agents tiennent à réaffirmer qu'ils ne sont pas à vendre ! Mais surtout, à l'instar de la deuxième présentation, on doit faire tout ça gratos !?

Petit extrait de dialogue social :

Sud : « C'est compté dans quoi tout ce taf !? »

La Poste : « C'est pour combler la baisse de trafic. »

Sud : « Dans ce cas, vous arrêtez la séca, les tournées à découvert, les réorg' ? »

La Poste : « Non, non. Les nouveaux services servent aussi à occuper les agents jusqu'à la fin de service. »

Sud : « Pourtant vous disiez que vous imposiez la fin du fini/parti pour que les agents respectent le temps de pause, les procédures, le code de la route, baissent leur cadence... »

La Poste : « ... la baisse de trafic est de 8% en 2014 et... »

Sud : « Oui on connaît ce refrain. Mais quand dans un bureau on se tape 11 semaines de séca sur 52 semaines travaillées, ça fait bien plus que 8% de travail supplémentaire ! (14.66% pour les matheux !). Non seulement ces faciléos dévoient notre métier, car on n'est pas des colporteurs, mais en plus c'est du cash qui rentre dans les caisses sans contrepartie d'emploi ! »

● Ils ne sont pas « CHARLIE » !

Cerise sur le ponpon, la direction nous confirme qu'à Savenay, Blain, St Etienne de Montluc et Guémené Penfao, nous n'aurions plus le droit de venir vous voir, comme on l'a toujours fait, pour parler au milieu des travées afin d'informer, d'expliquer, de dénoncer, de revendiquer, de vous appeler à la grève. Oui vous avez bien compris ;

La Poste veut interdire les prises de paroles !

La même entreprise qui affichait « Je suis Charlie » sur son site internet veut museler la liberté d'expression syndicale. Et bien sûr, quand nous persisterons à les faire - parce que c'est aussi comme cela que vous concevez notre syndicalisme - on nous menacera de sanctions disciplinaires... C'est le syndicalisme de résistance, de lutte, qui se retrouve attaqué. Ce sont donc aussi nos emplois, nos conditions de travail, notre service public postal qui sont menacés.

**Mais ne vous inquiétez pas :
L'obéissance c'est pas trop notre truc !**

SUD NE LACHE RIEN !



Fin du fini/parti

L'usage du fini/parti (je rentre chez moi quand la tournée est finie) est abolie par La Poste.

Mauvaise perdante, la direction ne supportait pas qu'on exige le paiement des heures supplémentaires. On n'en serait pas arrivé là (à faire respecter le Code du Travail dis donc) si La Poste ne s'était pas auto privatisée, si La Poste n'avait pas supprimée 100 000 emplois en 12 ans, si La Poste n'avait pas inventé la sécabilité, les tournées découvert, abusé de la précarité, etc...

Cela deviendrait effectif le 1^{er} mai, jour de la fête du Travail. Bonne fête les travailleuses !

Tiens au fait, le 1^{er} mai, c'est aussi un jour de manif' !?
Ça donne des idées...